Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260914-2026_079-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - CÔTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	15
• présents	14
• votants	15
• absents	1
• exclus	

De la commune SAINT-PÔTAN

Séance du 08 septembre 2026 à 20 heures 00

Date de convocation : 01 septembre 2026

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. LECUYER Arnaud

Objet
DEVIS REMPLACEMENT CHAUFFE-EAU - SALLE DES FETES

Étaient présents :
LECUYER Arnaud, Maire; DIBONET Typhaine, DURAND Jean-Paul, LEMONNIER Anne-Sophie, Adjoints ; BEREZAY Florence, BOURDAIS Emmanuelle, CADE Laëtitia, CARFANTAN Johann, CARFANTAN Gabriel, DUMOULIN Bruno, FOUREL Amandine, LAINE Julie, ROUX Dominique, TOUTAIN Jérôme
Absent excusé : BERTHELOT Christian (pouvoir à TOUTAIN Jérôme)

Secrétaire de séance :

Mme BEREZAY Florence

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que le chauffe-eau de la salle des fêtes est hors d'usage et qu'il convient de le remplacer.

Après délibération, le Conseil Municipal propose de retenir le devis d'Armel LEMESSAGER pour un montant de 1 412.83 € soit 1 695.40 € TTC et autorise Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

Pour copie conforme
Arnaud LECUYER

la secrétaire de séance
Florence BEREZAY

Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260914-2026_079-DE

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le 14 septembre 2026.

Publié ou notifié le .

Fait en mairie, le 11 septembre 2026

Le Maire

